



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E2283

VALABLE JUSQU'AU 16/06/2019



ÉDITÉ LE 31/07/2018

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/01/1999

Raison sociale : MENUISERIE CONFORT

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/12/2015
Capital : 255 844

60, LIEU DIT LA PART-DIEU
26300 CHATUZANGE LE GOUBET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 99B19
Siren : 421 539 073 00021
Code NACE : 1623Z
Numéro caisse de congés payés : 12.25398
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5163572604

Téléphone : 04 75 47 39 32

Fax :

Portable :

Responsabilité légale :
OLLAT EDDIE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 5163572604

Site Internet : www.menuiserieconfort.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2017

E-mail : contact@menuiserieconfort.fr

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

Chiffre d'affaires H.T. : 772 208

Tranche de classification : CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité courante)		14/12/2015
2351	Fourniture et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité courante)		07/06/2017
3811	Bardages simples (Technicité courante)		14/12/2015
4322	Fabrication et pose de menuiserie en bois (Technicité confirmée)		18/06/2015
Nombre total de qualifications : 4			
<small>L'attribution de certaines qualifications ou certifications induit une capacité pour l'entreprise à réaliser d'autres types de travaux connexes dans des activités ou spécialités généralement complémentaires. L'information des compétences induites est portée à la connaissance des prescripteurs dans la nomenclature et sur le certificat de l'entreprise. Cette information ne préjuge pas de l'obtention de la qualification ou certification correspondante pour l'entreprise qui en fait la demande.</small>			
Autres compétences induites : 2351-2371-4311-4571-4581-6292-9121-9122			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB ou BIENNALE) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Alain MAUGARD

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.